Quand le MEDEF montre les crocs, Bercy passe à la trappe

Par Jean-Michel Grau

On pourrait résumer en une phrase l'état d'esprit qui anime notre sémillant ministre de l'économie en ruine, Bruno Le Maire :

Fort avec les faibles, faible avec les forts.

Après la taxe inique sur le gasoil qui allait mettre le feu aux poudres dans la France périphérique en alimentant pendant des mois la révolte des Gilets Jaunes, durement réprimée à coups de LBD, il aura suffi cette fois-ci que le patron du MEDEF, Geoffroy Roux de Bezieux hausse le ton pour que notre comique des finances rentre dans le rang 4 jours après.

En cause : l'accès aux centres commerciaux de plus de 20 000 mètres carrés conditionné au pass sanitaire. Le président du MEDEF demandait donc ce 2 septembre l'arrêt du pass sanitaire en vigueur dans certains départements pour ces centres commerciaux de plus de 20 000 mètres carrés.

« Sur les centres commerciaux, on a un énorme problème », a déclaré Geoffroy Roux de Bézieux sur RMC/BFMTV. « Cela fait -30 %, -40 % de chiffre d'affaires dans les centres commerciaux où il y a le pass sanitaire… Je vais demander au Premier ministre que le pass sanitaire sur les centres commerciaux soit arrêté », a annoncé le président de l'organisation patronale avant une rencontre dans la journée avec Jean Castex.(([1] francais.rt.com/france/90214-ca-fait-mal-president-medef-demande-arret-du-pass-sanitaire-dans-les-centres-commerciaux))

À peine 4 jours après cette déclaration musclée du patron des patrons, le locataire de Bercy faisait savoir le 6 septembre que le pass sanitaire ne serait plus exigé que dans 64 centres commerciaux sur le territoire français à compter du 8 septembre, contre 178 à l'heure actuelle.(([2] francais.rt.com/france/90341-nombreux-centres-commerciaux-exemptes-pass-sanitaire-partir-8-septembre-covid-19))

Et comme pour ménager la susceptibilité de notre sourcilleux Bruno, le patron du MEDEF, bon prince, lui soufflait l'explication à donner dans ce revirement :

« Il faut arrêter le pass sanitaire dès que possible, dès que les chiffres pandémiques qui ont l'air de baisser le permettront », a-t-il ajouté.

Aussitôt dit, aussitôt fait, ce qui donne aujourd'hui dans la bouche de Bruno Le Maire :

> « La décision a été prise en raison de la baisse continue du taux d'incidence constatée sur l'ensemble du territoire »

Sacré Bruno ! Une baisse continue de 4 jours après les déclarations fracassantes du patron du MEDEF ! Il ne manque pas d'humour. La continuité est apparemment à géométrie variable à Bercy…

Mais notre Bruno national ne pouvait pas en rester là. Tout drapé dans son orgueil blessé par ce retournement de veste aussi inopiné que forcé, en répondant à une question de Jean-Jacques Bourdin sur BFM qui lui demandait si l'instauration du pass sanitaire était « nuisible » pour l'économie française, Bruno Le Maire a rétorqué sans sourciller :

« Non, c'est très bon pour l'économie (sic). Il protège les consommateurs, donc il protège notre économie. » Et d'ajouter, penaud :

> « Il y a un seul secteur, je le reconnais volontiers, où effectivement il y a eu un impact, c'est les centres commerciaux. »

Un détail… Du Macron pur jus, ou comment « en même temps » affirmer tout de go que les centres commerciaux ont été impactés par le pass sanitaire tout en maintenant que celui-ci est très bon pour l'économie ! On en reste pétrifié de consternation.

Qu'il me soit permis ici de décerner à Bruno Le Maire, le titre de « clown de l'année ».

PRESIDENT DE LA CONFRERIE DES CLOWNS

DIPLOME
DU CLOWN DE L'ANNEE

Vu le procès-verbal de l'examen établi le 16 avril 2021
par le président du jury, examinateur, ayant autorité sur les diplomes en ligne.
Le Diplome du Clown de l'année
du site www.mon-diplome.fr
est conféré à Bruno Le Maire

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Signature du titulaire

Président de la confrérie des clowns

RÉPUBLIQUE DE MON-DIPLOME.COM

BRUNO